99_DE-057-265701086-20241003-D2024305TAR

République Française Département de la Moselle Arrondissement de Thionville

République Française <u>CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE</u> DE CLOUANGE

Nombre de membres qui se trouvent en exercice :

16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU 03 OCTOBRE DEUX MIL VINGT QUATRE

Sous la Présidence de Monsieur Stéphane BOLTZ, Président du C.C.A.S.

Membres présents:

Mesdames HERBRINGER Raymonde, HOENEN Alma, ROSSI Vittoria, THOMAS Ornella, TOSCANI - DE GREGORIO Annarita.

Messieurs DERIU Clément, GARZIA Oreste, KRUX Roger, LOPES Lucas, VEZAIN Philippe, WEISS Frédéric.

Membres absents excusés donnant procuration: COLOMBINI Mireille,

<u>Membres absents excusés sans procuration</u>: KARACAM Aysé, LIQUORI Cécile, LEICHTNAM Jean-Paul.

Ordre du jour n° 5

MODIFICATION DES TARIFS AU RESTAURANT MARIE D AGREDA

D2024-3-05

Le coût des matières premières ayant augmenté, il convient de réviser l'indexation des prix des repas à partir du 1er janvier 2025.

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, par un vote à l'unanimité des membres présents et représentés,

- FIXE les nouveaux tarifs suivants :
 - ✓ Des repas :
 - Personnes de 60 ans ou plus qui résident au FPA ou à Clouange : 9,50 €
 - Personnes de moins de 60 ans (occasionnels), ou de plus de 60 ans qui ne résident pas à Clouange, ou membres du CCAS : 11,00 €
 - Menu affiché, retiré à la cuisine du FPA : 11,00 €
 - Manifestations prises en charge par la ville de Clouange : 4,00 €
 - Portage des repas à domicile à Clouange : 12,00 €
 - Potage : 2,00 €

REÇU EN PREFECTURE le 07/10/2024

Application agriée E legalite com 99_DE-057-265701086-20241003-D202430STAR

Des Boissons:

- 1 soda ou 1 limonade : 1,50 €

- 1 jus de fruits : 1,50€ - 1/2l d'eau minérale : 1€

- 1 café : 1€

- Apéritif martini : 2,50€ - Apéritif Ricard : 2,50€ - Apéritif Suze : 2,50€

- 1 bière : 2,00€ - ¼ l de vin : 2,50€ - Vin ordinaire : 6€ - Vin supérieur : 9€ - Riesling : 9€ - Pinot noir : 9€

DE (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Pour extrait conforme, Clouange, le 04 octobre 2024 Le Président du CCAS, Stéphane BOLTZ